

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Raison Sociale :	PROXIT	IA CEN	TAURI	COMPAN	Ч
Forme juridique :	SASU				
Adresse: +	oute el	e Brig	noles		
83	436 ME	OUNE	5		
,					
			- 4 5 -		

Proxima Contaux Companix a été coté et paraphé par nous REICH, Président du Irtbunal de commerce de Toulon et le certificat en c été inscrit par nous Greffier, sur le Registre prescrit par la Loi sous le numéro do Toulon, le 07/21/20











CAFE DES ARTISTES

TC 83 07/01/2020 **TOULON**

Sasu au capital de 500 € en cours de constitution

Procès-verbal de la réunion de l'Associé unique du 20 janvier 2016.

L'an deux mil seize et le 20 janvier à 15 heures, l'associé unique de la société en cours de constitution a spontanément réuni la présente assemblée, en son domicile, Le Vert Village N°8, 343 route des Loubes à HYERES (83400).

Etait présent :

Monsieur Marc DOIGNON, né le 15 août 1963 à PARIS (75017), célibataire, de nationalité française, demeurant Le Vert Village N°8, 343 route des Loubes à HYERES (83400).

Porteur de VINGT ACTIONS ci......20 actions

TOTAL des actions présentes ou représentées :

VINGT actions ci20 actions

En sa qualité d'unique présent, Monsieur Marc DOIGNON préside la séance et rappelle que cette assemblée a été convoquée pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Désignation du président,

Après délibération, sont mises aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Est nommé président de la société avec les pouvoirs définis aux statuts :

Monsieur Marc DOIGNON, né le 15 août 1963 à PARIS (75017), célibataire, de nationalité française, demeurant Le Vert Village N°8, 343 route des Loubes à HYERES (83400).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Marc DOIGNON remercie les associés, déclare accepter ces fonctions et précise ne faire l'objet d'aucun obstacle légal à leur exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire original de présentes pour procéder aux formalités nécessaires auprès de tous organismes et administrations.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16 heures.

Signatures:

Monsieur Marc DO

margaoignon83@gmail.com 06 13 56 40 79

Mare Doignon margaoignon83@gmail.com

Monsjour Marc DOIGNON

06 13 56 40 79

CAFE DES ARTISTES

TC 83 07/01/2020 TOULON



Procès-verbal de la réunion de l'Associé unique du 09 janvier 2017.

L'an deux mil dix-sept, le 9 janvier à 17 heures, l'associé unique de la société a réuni la présente assemblée, en son domicile, Le Vert Village N°8, 343 route des Loubes à HYERES (83400).

Je soussigné Marc Doignon, agissant en qualité de Président et seul associé de la Sasu, a pris les décisions portant sur les points suivants :

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Report de l'approbation des comptes pour l'exercice allant jusqu'au 31 décembre 2016 à la clôture des comptes fin décembre 2017, (années 2016 et 2017 cumulées).
- 2. Modification du nom, de l'activité, du siège social, des statuts et du Kbis de la société.
- 3. Rémunération du président.

Résolution n°1: Approbation des comptes

Comme prévu initialement à la création, les comptes pour l'année 2016 seront cumulés et clôturés avec les comptes de l'année 2017, fin décembre 2017.

Résolution n°2 : MODIFICATIONS : Modification du nom, de l'activité, du siège social, des statuts et du Kbis de la société.

L'associé unique atteste que l'activité initiale s'avérant incompatible avec les savoir-faire du président, il est décidé de procéder à une modification du nom, de l'activité, du siège social, des statuts et du Kbis de la société

Cela a pour but de réorienter son activité, principalement dans le domaine de la formation continue qui correspond aux compétences et aux formations du président, rendant celui-ci plus à même de rendre la Sasu viable et pérenne.

Résolution n°3: Rémunération du président

L'associé unique n'a, depuis la création de la Sasu, reçu aucune rémunération en tant que président de la Sasu, et cela sera le cas tant que celle-ci n'aura pas une activité et une trésorerie suffisante permettant de lui établir un contrat de travail et de lui assurer un salaire régulier correspondant à ses fonctions de président.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal par l'associé unique, pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Hyères, 9 janvier 2017

Marc Doignon - Associé unique - Président

MARE DOIGNON marodoignon83@gmail.com
06 13 56 40 79











PROXIMA CENTAURI COMPANY - Organisme de formation

93830564983 DCS Draguignan - Siren: 818,520,330 7, route de Brignoles - 83136 Méoures Les-Montrieux

proximacentauricompant

Tél: (+33) 06.13.56.40.79

PROCES-VERBAL DE DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

En date du 31 décembre 2017

PROXIMA CENTAURI COMPANY

SASU au capital de 500 Euros (cinq cents euros) dont le siège social se situe : 7, route de Brignoles, 83136 Méounes-Lès-Montrieux enregistrée au RCS de Draguignan sous le numéro 93830564983

ATTESTATION

Je soussigné Marc Doignon, agissant en qualité de Président

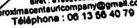
et seul associé de la société: PROXIMA CENTAURI COMPANY,

atteste n'avoir reçu aucune rémunération en tant que président au cours de l'année 2017, conformément à la décision prise au point 3 de l'assemblée générale ordinaire du 9 janvier 2017.

Fait à Méounes-Lès-Montrieux le 31 décembre 2017

Marc Doignon - Associé unique Proxima-Centauri Company

PROXIMA CENTAURI COMPANY
Optianisme de formation
Dedaré sous le numéro 9383056493
Biret : 81822033000023







93830564983 RCS Draguignan - Siren: 818 520 330 7, route de Brignoles - 83136 Méounes-Lès-Montrieux proximacentauricompany@gmail.com Tél: (+33) 06.13.56.40.79

TC 83 07/01/2020 **TOULON**

PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE

En date du 8 janvier 2018

PROXIMA CENTAURI COMPANY

SASU au capital de 500 Euros (cinq cents euros) dont le siège social se situe : 7, route de Brignoles, 83136 Méounes-Lès-Montrieux enregistrée au RCS de Draguignan sous le numéro 93830564983

Je soussigné Marc Doignon, agissant en qualité de Président et seul associé de la société : PROXIMA CENTAURI COMPANY, a pris les décisions portant sur les points suivants :

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017
- 2. Conventions réglementées conclues durant l'exercice clos le 31/12/20187
- 3. Affaires diverses concernant l'activité

Résolution n°1: Approbation des comptes

L'associé unique, après avoir pris acte du résultat de l'exercice et des comptes de la société, décide de procéder à l'approbation des comptes annuels de la société, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Résolution n°2: Conventions réglementées conclues durant l'exercice clos le 31/12/2017

L'associé unique atteste qu'aucune convention réglementée telle que définie à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31/12/2017.

Résolution n°3 : Affaires diverses

L'associé unique atteste que la SASU Proxima Centauri Company ayant été constituée afin de dispenser des formations continues prises en charge, les conditions de cette activité ayant été récemment modifiées, elle ne débutera son activité effective qu'à partir du moment où elle aura obtenu la certification DATADOCK, condition devenue incontournable pour dispenser des formations prises en charge dans les règles.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal par l'associé unique, pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Méounes-Lès-Montrieux le 8 janvier 2018

Marc Doignon - Associé unique Proxima Centabri Company

CENTAURI COMPANY

Téléphone : 06 13 56 40 79





93830564983 RCS Draguignan - Siren: 818 520 330 7, route de Brignoles - 83136 Méounes-Lès-Montrieux proximacentauricompany@gmail.com Tél: (+33) 06.13.56.40.79

PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE

En date du 2 novembre 2018

PROXIMA CENTAURI COMPANY

SASU au capital de 500 Euros (cinq cents euros) dont le siège social se situe : 7, route de Brignoles, 83136 Méounes-Lès-Montrieux enregistrée au RCS de Draguignan sous le numéro 93830564983

Je soussigné Marc Doignon, agissant en qualité de Président et seul associé de la société PROXIMA CENTAURI COMPANY, a pris la décision suivante :

Nomination de M. Marc Doignon à la fonction de FORMATEUR/RESPONSABLE DE FORMATION

pour préparer organiser, structurer et assurer la formation de « Français, Culture Générale » pour des étudiants en 2ème année de BTS TC (Technico Commercial).

Ses fonctions en tant que formateur, prendront effet le 05 novembre 2018 et se termineront le 20 décembre2018

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal par l'associé unique, pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Méounes-Lès-Montrieux le 7 janvier 2019

Marc Doignon - Associé unique

Prøxima Centauri Company

KIMA CENTAURI COMPANY Organisme de formation

ous le numéro 93830564983 Siret: 81852033000023 proximacentauricompany@gmail.com

Téléphone : 06 13 56 40 79





93830564983 RCS Draguignan - Siren: 818 520 330 7, route de Brignoles - 83136 Méounes-Lès-Montrieux proximacentauricompany@gmail.com TC 83 **07/01/2020 TOULON**

PROCES-VERBAL DE DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

Tél: (+33) 06.13.56.40.79

En date du 31 décembre 2018

PROXIMA CENTAURI COMPANY

SASU au capital de 500 Euros (cinq cents euros) dont le siège social se situe : 7, route de Brignoles, 83136 Méounes-Lès-Montrieux enregistrée au RCS de Draguignan sous le numéro 93830564983

ATTESTATION

Je soussigné Marc Doignon, agissant en qualité de Président

et seul associé de la société: PROXIMA CENTAURI COMPANY,

atteste n'avoir reçu aucune rémunération en tant que président au cours de l'année 2018, conformément à la décision prise au point 3 de l'assemblée générale ordinaire du 9 janvier 2017.

Fait à Méounes-Lès-Montrieux le 31 décembre 2018

Marc Doignon - Associé unique

PROXIMA CENTAURI COMPANY

Organisme de formation Déclaré sous le numéro 93830564983 Siret : 81852033000023 proximacentauricompany@gmail.com Téléphone : 06 13 56 40 79









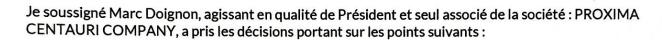
93830564983 RCS Draguignan - Siren: 818 520 330 7, route de Brignoles - 83136 Méounes-Lès-Montrieux proximacentauricompany@gmail.com Tél : (+33) 06.13.56.40.79

PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE

En date du 7 janvier 2019

PROXIMA CENTAURI COMPANY

SASU au capital de 500 Euros (cinq cents euros) dont le siège social se situe : 7, route de Brignoles, 83136 Méounes-Lès-Montrieux enregistrée au RCS de Draguignan sous le numéro 93830564983



RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018
- 2. Conventions réglementées conclues durant l'exercice clos le 31/12/2018

Résolution n°1: Approbation des comptes

L'associé unique, après avoir pris acte du résultat de l'exercice et des comptes de la société, décide de procéder à l'approbation des comptes annuels de la société, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Résolution n°2: Conventions réglementées conclues durant l'exercice clos le 31/12/2018

L'associé unique atteste qu'aucune convention réglementée telle que définie à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31/12/2018.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal par l'associé unique, pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Méounes-Lès-Montrieux le 7 janvier 2019

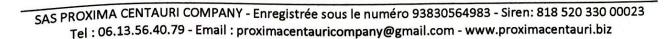
Marc Doignon - Associé unique Proxima Gentauri Company

PROXIMA CENTAURLEOMPANY

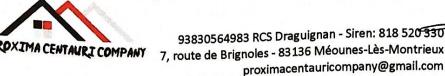
Organisme de formation Déclaré sous le numéro 93830564983 Siret : 8552033000023 proximacenta dricompany@gmail.com

Téléphone : 06 13 56 40 79









PROCES-VERBAL DE DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

Tél: (+33) 06.13.56.40.79

En date du 31 décembre 2019

PROXIMA CENTAURI COMPANY

SASU au capital de 500 Euros (cinq cents euros) dont le siège social se situe : 7, route de Brignoles, 83136 Méounes-Lès-Montrieux enregistrée au RCS de Draguignan sous le numéro 93830564983

ATTESTATION

Je soussigné Marc Doignon, agissant en qualité de Président

et seul associé de la société: PROXIMA CENTAURI COMPANY,

atteste n'avoir reçu aucune rémunération en tant que président au cours de l'année 2019, conformément à la décision prise au point 3 de l'assemblée générale ordinaire du 9 janvier 2017.

Fait à Méounes-Lès-Montrieux le 31 décembre 2019

Marc Doignon - Associé unique Proxima Centauri Company

Téléphone: 06 13 56 40 79

Organisme de formation éclaré sous le numéro 93830564983 Siret : \$1852033000023 proximacentauricompany@gmail.com









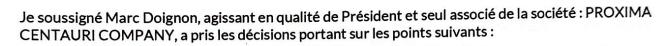
93830564983 RCS Draguignan - Siren: 818 520 330 7, route de Brignoles - 83136 Méounes-Lès-Montrieux proximacentauricompany@gmail.com Tél : (+33) 06.13.56.40.79

PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE

En date du 6 janvier 2020

PROXIMA CENTAURI COMPANY

SASU au capital de 500 Euros (cinq cents euros) dont le siège social se situe : 7, route de Brignoles, 83136 Méounes-Lès-Montrieux enregistrée au RCS de Draguignan sous le numéro 93830564983



RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019
- 2. Salaire du président

Résolution n°1: Approbation des comptes

L'associé unique, après avoir pris acte du résultat de l'exercice et des comptes de la société, décide de procéder à l'approbation des comptes annuels de la société, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Résolution n°2: Salaire du président

Conformément à la décision toujours en vigueur, prise au point 3 de l'assemblée générale ordinaire du 9 janvier 2017, le président de la Sasu Proxima Centauri ne percevra aucune rémunération durant l'année 2020 tant que la Sasu Proxima Centauri Company n'aura pas une activité et une trésorerie suffisante permettant de lui établir un contrat de travail et de lui assurer un salaire régulier correspondant à ses fonctions de président.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal par l'associé unique, pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Méounes-Lès-Montrieux le 6 janvier 2020

Marc Doignon - Associé unique

Proxima Centauri Company

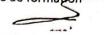
PROKIMA CENTAURI COMPANY

Organisme de formation Déclaré sous le numéro 93830564983 Sirét : 81852033000023

proximacentauricompany@gmail.com Téléphone : 06 13 56 40 79







93830564983 RCS Draguignan - Siren: 818 520 330 7, route de Brigholes - 83136 Méounes-Lès-Montrieux proximacentauricompany@gmail.com Tél: (+33) 06.13.56.40.79

PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE

En date du 4 janvier 2021

PROXIMA CENTAURI COMPANY

SASU au capital de 500 Euros (cinq cents euros)
dont le siège social se situe : 7, route de Brignoles, 83136 Méounes-Lès-Montrieux
enregistrée au RCS de Draguignan sous le numéro 93830564983

Je soussigné Marc Doignon, agissant en qualité de Président et seul associé de la société : PROXIMA CENTAURI COMPANY, a pris les décisions portant sur les points suivants :

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2020
- 2. Salaire du président pour l'année 2021

Résolution n°1: Approbation des comptes

L'associé unique, après avoir pris acte du résultat de l'exercice et des comptes de la société, décide de procéder à l'approbation des comptes annuels de la société, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Résolution n°2: Salaire du président

Conformément à la décision toujours en vigueur, prise au point 3 de l'assemblée générale ordinaire du 9 janvier 2017, le président de la Sasu Proxima Centauri ne percevra aucune rémunération durant l'année 2021 tant que la Sasu Proxima Centauri Company n'aura pas une activité et une trésorerie suffisante permettant de lui établir un contrat de travail et de lui assurer un salaire régulier correspondant à ses fonctions de président. La Sasu Proxima Centauri n'ayant eu aucune activité pendant l'année 2022, son président n'a donc reçu aucune rémunération.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal par l'associé unique, pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Méounes-Lès-Montrieux le 4 Janvier 2021

PROXIMA CENTAURI COMPANY

Marc Doignon - Associé un infutiona le numaire 9333030483

Proxima Centauri Companylmacantauricompany@gmail.com
étéphone : 06 13 56 40 79



PROXIMA ŒENTAURI ŒOMPANY - Organisme de formation 93830564983 RCS Draguignan - Siren: 8<u>18 520 3</u>≥0 7, route de Brignoles - 83136 Méounes-Les-Montrieux proximacentauricompany@gmail.com

Tél : (+33) 06.13.56.40.79

TC 83 07/01/2020 TOULON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE

En date du 3 janvier 2022

PROXIMA CENTAURI COMPANY

SASU au capital de 500 Euros (cinq cents euros) dont le siège social se situe : 7, route de Brignoles, 83136 Méounes-Lès-Montrieux enregistrée au RCS de Draguignan sous le numéro 93830564983

Je soussigné Marc Doignon, agissant en qualité de Président et seul associé de la société : PROXIMA CENTAURI COMPANY, a pris les décisions portant sur les points suivants :

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021
- 2. Salaire du président pour l'année 2022

Résolution n°1: Approbation des comptes

L'associé unique, après avoir pris acte du résultat de l'exercice et des comptes de la société, décide de procéder à l'approbation des comptes annuels de la société, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Résolution n°2: Salaire du président

Conformément à la décision toujours en vigueur, prise au point 3 de l'assemblée générale ordinaire du 9 janvier 2017, le président de la Sasu Proxima Centauri ne percevra aucune rémunération durant l'année 2022 tant que la Sasu Proxima Centauri Company n'aura pas une activité et une trésorerie suffisante permettant de lui établir un contrat de travail et de lui assurer un salaire régulier correspondant à ses fonctions de président. La Sasu Proxima Centauri n'ayant à ce jour eu aucune activité pendant l'année 2022, son président n'a donc reçu aucune rémunération.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal par l'associé unique, pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Méounes-Lès-Montrieux/le 3 fanvier 2022

PROXIMA CENTAURI COMPANY

Marc Doignon - Associé ureixquisous la numero essació-sesa

Marc Doignon - Associé ureixquisous la numero essació-sesa

Los estacutompany@gmail.com

Proxima Centauri Companymacenteuricompany@gmail.com

